



DE ROUBAIX - TOURCOING

Le Scrutin de Ballottage A Lille

Nous ne sommes pas des admirateurs de la loi électorale votée en vue des élections législatives ; nous l'avons dit avant le scrutin, nous en avons montré ensuite les conséquences. Son système de prime à la majorité est en opposition avec le principe démocratique de la R.P. pourtant proclamé par la loi.

Tout de même, c'est avec ce mécanisme que nous avons élus les députés. Provisoirement, c'est la loi.

Le Parti Socialiste, à Lille, était donc on ne peut plus en opposition avec le principe démocratique de la R.P. pourtant proclamé par la loi.

Les autres partis n'ont rien voulu savoir. La prime à la majorité n'aurait-elle le don de plaire que toutes les fois qu'elle peut se retourner contre les socialistes ?

La liste d'union Crépy-Mourmant a eu tort. Elle pouvait espérer un nombre honorable de sièges à l'Hôtel de Ville lillois. Elle a maintenant quatre-vingt-dix-neuf chances contre une de ne rien obtenir du tout.

Il n'est pas été mauvais qu'une minorité siégât au Palais-Ribour. En se plaçant à un point de vue général et d'intérêt public, il faut reconnaître qu'une municipalité est d'autant plus active qu'elle se sent contrôlée par une opposition attentive, et le mérite d'une administration soumise à une critique constante n'en est que plus grand.

Mais quoi ? Les Lillois ne peuvent-ils prendre qu'un seul parti pour leurs contrôleurs vigilants dans la minorité ?

Les socialistes, en prenant la charge des affaires de la ville de Lille seront certainement amenés, sur certains points, à redresser des actes de l'administration précédente. Pourquoi MM. Baudon, Crépy, Dambrine, Laugeois, etc., se refusent-ils à siéger au Conseil municipal, suivant l'offre du Parti Socialiste, pour pouvoir mieux expliquer sur leur gestion ?

Nul n'ignore toutes les difficultés issues de la guerre et de l'invasion, mais la proposition de la commission administrative de la section lilloise aurait eu précisément pour effet de maintenir à la mairie de Lille des administrateurs d'hier, capables d'aider à éclaircir les problèmes et les obscurités d'une situation compliquée par quatre ans d'occupation et un an de pénible reconstitution.

Les suffrages des Lillois se sont portés sur un certain nombre de républicains, au premier tour. Est-ce à dire qu'il leur incombera de défaire les actes d'un passé qui leur demeurent étrangers ? Il y a parmi eux des personnalités très honorables, mais leur présence au Palais-Ribour, après leur alliance avec les « sortants », leur imposera une solidarité morale avec la municipalité Charles Deslattes, sans qu'ils aient le pouvoir de répondre de ses actes ni le moyen de se dérober à cette solidarité.

Voilà la situation où le refus de la liste Crépy-Mourmant a placé ses candidats.

Il n'y a plus désormais qu'un parti à prendre : c'est de confier les destinées de la ville de Lille à une municipalité entièrement socialiste. Elle pourra agir ainsi en pleine indépendance et, aux yeux de ses adversaires, en pleine responsabilité.

C'est du reste le vœu de la majorité des électeurs déjà manifesté au premier tour, et cette volonté sera réalisée dimanche.

Si les républicains abdiquent toute prétention à une part de gestion dans les affaires municipales et dans la nomination des élus, c'est à dire, c'est qu'ils se veulent bien. Nous eussions souhaité les trouver réunis sur une liste distincte, composée de vrais républicains, avant le premier tour ; nous aurions compris qu'ils reprennent leur liberté en adhérant à la proposition du Parti Socialiste, pour le second tour, malgré les conseils intéressés de la droite. Ils ont accepté d'être les dupes jusqu'au bout.

Le sort en est jeté.

La liste socialiste, avec le concours des démocrates lillois, passera dimanche tout entier à la mairie.

C'est l'intérêt de Lille et la sauvegarde de la République.

Alex WILL.

LES SALAIRES DANS LE BATIMENT

INTERVENTION DE SAINT-VENANT AUPRES DU MINISTRE DES REGIONS LIBEREES

Le citoyen Ch. Saint-Venant a adressé à M. Tardieu, la lettre suivante :

Monsieur le Ministre,

Pour mener à toutes fins utiles le conflit qui existait dans le département du Nord, fin octobre et commencement de novembre, d'accord avec votre prédécesseur un barème provisoire des salaires fut arrêté, ainsi que décidé la constitution d'une commission mixte ayant pour mission de préparer un barème nouveau applicable au 1er janvier.

Depuis j'ai déjà fourni aux services préfectoraux différentes plaintes contre le non respect des conditions énoncées par circulaire ministérielle.

De même que je signalai l'emloi de la main-d'œuvre étrangère sciemment embauchée au détriment de la main-d'œuvre française.

Je suis à nouveau louché de nombreuses plaintes de différents chantiers, notamment vers Blanc-Misseron, Crépin, Quévechin, au plus de 2.000 belges sont occupés alors que nous sommes en manque de travail les ouvriers français sont renvoyés.

A Sains-du-Nord, des renvois sont aussi effectués.

Dans l'ensemble du département, des mesures sérieuses pourraient éviter de nombreux chômeurs, surtout si l'organisation du placement et de la répartition de la main-d'œuvre était faite avec méthode.

J'ai l'honneur de vous soumettre cette question comptant que vous voudrez bien intervenir dans l'intérêt de la constitution, surtout en ce qui concerne la main-d'œuvre étrangère.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Ch. SAINT-VENANT, député du Nord.

LES Alliés préparent un ultimatum au Gouvernement Allemand

Paris, 5 décembre. — A la suite de la réunion du Conseil suprême de jeudi, réunie à laquelle assista le maréchal Foch, on annonce qu'une sommation à l'Allemagne sera rédigée.

Il est temps de montrer au peuple allemand — écrit un de nos confrères — le danger d'écouter les paroles qui le rassurent sur la révolte et lui font croire qu'il peut échapper aux conséquences de sa défaite. Les chefs des délégations alliées se sont concertés avec le maréchal Foch sur les mesures militaires que la situation pourra exiger. Avant d'en arriver aux mesures extrêmes, il est certain que les Alliés donneront à l'Allemagne un ultimatum précisant les conditions auxquelles elle pourra continuer à négocier sur la gravité de la situation.

Essen et Francfort seraient occupés

D'après la « Chicago Tribune », le maréchal Foch serait d'avis d'occuper Essen et Francfort si l'Allemagne refusait de signer le protocole.

Le chef d'état-major anglais à Paris

Le Ministre de la Guerre britannique a communiqué hier la note suivante :

« Le maréchal Villiers a été appelé d'urgence à Paris hier, pour se concerter avec le maréchal Foch, sur certaines mesures ayant trait au traité de paix. »

« Les Alliés, jusqu'à la mise en vigueur du traité, le régime de nos relations avec l'Allemagne est celui de l'armistice, c'est-à-dire que de nouveaux territoires pourront être occupés après un préavis de six jours (renouvellement du 17 janvier 1919), et l'armistice lui-même peut être dénoncé avec un préavis de 48 heures (armistice du 11 novembre 1918). »

« Il est néanmoins certain qu'avant d'en venir à cette extrémité, les Alliés donneront à l'Allemagne un dernier avertissement pour lui faire son attention sur la gravité de son attitude. »

La livraison des coupables

Les journaux de Berlin ont publié hier matin une information officielle, qui est ainsi conçue :

« Le gouvernement allemand n'a pas l'intention de répondre par une note à la dernière note de l'Entente qui présente la livraison des officiers allemands comme une condition préalable de tout règlement pacifique de toutes les questions encore pendantes. Il préfère arriver à un accord avec l'Entente au moyen de pourparlers. Il a envoyé des instructions à ses ambassadeurs à Berlin, pour qu'ils soient prêts à négocier avec l'Entente. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Au sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Au sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

« Un sujet de cette information officielle, il convient d'observer qu'on ne sait rien de ces pourparlers préliminaires qui auraient été engagés dans une maison d'habitation, Redan, au 10, rue de Valenciennes, par le général de Lersner. Les pourparlers préliminaires ont commencé à Paris. Le gouvernement allemand enverra à Paris, dans un délai de quelques jours, une liste de noms de personnes qui seraient susceptibles de servir de médiateurs. »

Le paiement des avances

Une circulaire de M. TARDIEU précise comment il doit être fait

M. TARDIEU, Ministre des Régions Libérées, a adressé aux Préfets des départements atteints par les événements de guerre la circulaire suivante :

Il m'a été signalé que, dans certains départements, l'importance des paiements d'avances sur dommages de guerre effectués en espèces par les bénéficiaires, a provoqué des difficultés de paiement par tranches successives et sur justifications, une inflation dangereuse de la circulation fiduciaire, et était de nature à provoquer une hausse des prix directs et indirects, au détriment des sinistrés eux-mêmes.

Il importe de prévenir l'aggravation de cette situation par des mesures immédiates, et j'ai décidé, dans ce but, de concert avec mon collègue, M. le ministre des Finances, que le règlement des avances sur indemnités de dommages sera effectué par tranches successives, en tenant compte de la Défense nationale de 1.000 fr. et au-dessus à trois mois, et, pour le surplus, en numéraire.

Toutefois, tous paiements de moins de 1.000 fr., ainsi que de toute fraction complémentaire comprise entre 1.000 et 2.000 fr., seront effectués en numéraire.

A titre d'exemple, une avance ou tranche d'un montant de 15.300 fr. dont les 3/4 sont de 11.475 fr., sera réglée de la façon suivante :

11.000 fr. en bons de la Défense nationale à trois mois, d'une valeur nette de	10.820 fr.
La différence entre la valeur nominale et la valeur nette des bons, soit 110 fr. en numéraire	110
Le surplus en numéraire	4.300
	15.300 fr.

Autre exemple :

Règlement d'une avance de 2.760 fr., dont les trois quarts sont de 2.062 fr. 50 :

1.000 fr. en bons de la Défense nationale à trois mois, d'une valeur nette de

900 fr.

La différence entre la valeur nominale et la valeur nette des bons en numéraire, soit

1.000 fr.

Le surplus en numéraire

1.750 fr.

Troisième exemple :

Règlement d'une avance de 1.875 fr. :

Minimum de 1.000 fr. en numéraire

875 fr.

Le surplus en numéraire

1.875 fr.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les bons ainsi remis aux bénéficiaires d'avances devront, à la volonté des bénéficiaires et suivant l'échelonnement de leurs besoins, être transformés en espèces par voie d'escompte, ou par voie de vente de comptes courants d'avances à la Banque de France ou dans les établissements de crédit.

J'ajoute que, pour permettre l'observation des prescriptions ci-dessus, il suffira aux services chargés de la délivrance des mandats d'avances, de faire inscrire sur ces pièces, comme objet de la somme, la mention :

« A régler, à concurrence des 3/4, en bons de la Défense nationale à 3 mois de 1.000 fr. et au-dessus, et, pour le surplus, en numéraire. »

Cette mention sera également reproduite sur les avis d'imposition des chèques et des mandats de trésorerie.

Vous voudrez bien trouver ci-joint une copie de la circulaire adressée par le ministre des Finances aux inspecteurs généraux.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire qui devra être notifiée d'urgence par vos soins à tous les services et régisseurs intéressés et, réciproquement, de leur part, au Ministre.

Le Ministre, André TARDIEU.

Manifestations militaires pour l'ex-impératrice

Bâle 5 décembre. — Le « Vorwaerts », de Berlin, dit qu'à l'occasion de l'anniversaire de l'impératrice, les officiers du corps des Hussards de Blücher lui ont adressé des télégrammes de félicitation, accompagnés de la mention « Impératrice ». L'impératrice leur a envoyé ses remerciements.

Un vapeur américain heurte une mine

Londres, 5 décembre. — Le vapeur américain « Kerwood » a touché une mine hollandaise dans la mer du Nord et a coulé. Les deux hommes du bord ont été sauvés en embarquant dans les canots, qui furent ensuite secourus par un vapeur qui passait et les a amenés à Hambourg.

Une auto tombe dans le canal

Meaux, 5 décembre. — Ce matin, à l'entrée du village de Marolles, une automobile conduite par un camionneur-automobile descendant la côte à toute allure, est allée se jeter dans le canal.

Un des occupants réussit à sauter à terre et se bécota gravement ; l'autre se jeta à l'eau pour dégager le conducteur, Charles Buffet, âgé de 28 ans, qui ne réussit pas et le cadavre d'une jeune femme fut retiré vers deux heures de l'après-midi.

LES DEMENAGEMENTS ROCHES A QUI LES PIANOS ?

Le secteur de Mons du Service de la Réorganisation mobilière, en possession d'un certain nombre de pianos français récupérés dans le secteur où les boches, qui les avaient enlevés de nos régions les ont abandonnés. Les propriétaires de ces pianos n'ayant pu être retrouvés, nous croyons utile de donner ci-dessous la liste des instruments actuellement à Mons, 16, boulevard Gendebien.

Alexandre (harmonium), numéros 6660 et 10914. — Alexandre père et fils, piano, 11659, 11660, 11661, 11662, 11663, 11664, 11665, 11666, 11667, 11668, 11669, 11670, 11671, 11672, 11673, 11674, 11675, 11676, 11677, 11678, 11679, 11680, 11681, 11682, 11683, 11684, 11685, 11686, 11687, 11688, 11689, 11690, 11691, 11692, 11693, 11694, 11695, 11696, 11697, 11698, 11699, 11700.

Benard, champ, 17847. — Bonnet, pianos, numéros 2. A. Bord, 6127. — G. Daubert, 7703. — Danjou, 82, rue St-Lazare, Paris, 6. 2336. — Erard, 70155. — Nicolas Brard, 3344. — Evrard, 6336. — Evrard, 13575. — Farfeller-Devred, 13503. — Id., 21566. — Focké, 5946. — Id., 18190. — Id., 23344. — Frantz, 9276. — Gavreau, 18597. — Id., 20412. — Id., 20673. — Id., 20977. — Id. (vendu) à M. Charant, d'Arras, 57 rue St-Aubert, (introuvable), 40491. — Id., 44084. — Gilson, 5122. — Hengel, 4806. — Id., Herr, 3454. — Id., 32286. — Kleinm, 4001. — Kringstein (vendu à M. d'Ennetieu, à Comines (introuvable), 19729. — Leclerc (Paris, rue de la Chaussée-d'Antin), 2267. — A. Lenne, (Vancienner) piano mécanique, 5461. — Le Vêque et Thersien, initiales E. L., 1447. — Id., 4078. — Marcus, Paris, 26977. — Mussard, 15669. — Id., 27814. — Ignace Pleyel, 2649. — Pleyel, 38160. — Id., 63102. — Leclerc (Paris, Malot, 5, rue Jean-Baptiste, à Paris), (introuvable), 87040. — Id., 99557. — Id., 101093. — Id., 130238. — Id., 152895. — Id., 153882. — Rodolphe fils, 28371. — Henri Swander, Paris, 5496. — Amédée Thibout, 12668. — Id., 14691. — Wehage, 2826.

Précipité dans une cale à Dunker